

3.7 Annexes centres de gestion agréés agricoles

(2022)

DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

OGBA00

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale [2022](#)¹.
Ce tableau est détaillé dans le Volume 3B Chapitre 5, Tableau OGBIC00

¹ Sauf s'il s'agit d'un adhérent sans conseil et en particulier, si le cadre « Adhérent sans conseil » est rempli dans le tableau OGID00

(2022)**INFORMATIONS GENERALES****OGBA01**

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2022.

Généralités		Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet		
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet		
Renseignements divers		Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) oui - (2) non – (3) non applicable		
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise – (5) sans conjoint		
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération		
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non		
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? (1) oui - (2) non – (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant – (4) non applicable		
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renonciation– (3) non applicable		
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) oui et < au plafond - (2) non – (3) oui et plafonnement		
Situation écoulement de stocks (viticulteur uniquement) (1) oui - (2) non		
Bailleur à métayage (1) oui - (2) non		
Existe-t-il de la production biologique sur l'exploitation ? (1) oui - (2) non		
Si production biologique, est-elle totale ou partielle ? (1) totale - (2) partielle		
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation (102) - Motif de la cessation (1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès		
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? (1) oui - (2) non		
Jeunes agriculteurs : date d'inscription en comptabilité de la subvention (102)		
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) oui - (2) non		
Si (1)		
Désignation	Montant de l'acquisition	

Autres données chiffrées de l'exercice		Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)		
Emprunts contractés à moyen et long terme		
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)		
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations MSA des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042)		
- montant des cotisations MSA obligatoires		
- montant des cotisations sociales facultatives		
Autres données chiffrées de l'exercice	Quantité / Choix Liasse	Montants
Total des aides découplées (PAC)		
Primes couplées animales		
<i>(1) FF(RN) ou EB(RS) - (2) FW(RN) ou EL(RS)</i>		
Primes couplées végétales		
<i>(1) FC(RN) ou EA(RS) - (2) FW(RN) ou EL(RS)</i>		
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes (A)		

Déductions Fiscales	Montant déduit
Plus-values	
Article du CGI permettant l'exonération <ul style="list-style-type: none"> - 151 septies - 151 septies A - 151 septies B - 238 quinquies - Autres <div style="text-align: right;">(à préciser) (à préciser)</div>	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8%	
DPA (Montants)	
DPA de l'exercice DPA utilisé dans l'exercice DPA réintégrée au terme des 7 ans Intérêt de retard sur DPA Avez-vous pensé à réintégrer les DPI et les DPA au terme des 5 et 7 ans ? (1) oui - (2) non	
DPI (Montants)	
DPI de l'exercice DPI utilisé dans l'exercice DPI réintégrée au terme des 5 ans Intérêt de retard sur DPI	
Autres déductions fiscales	
(à préciser)	

(2022)**TVA COLLECTEE****OGBA03**Tableau transmis pour la campagne fiscale [2022](#).

Ce tableau est détaillé dans le Volume 3B Chapitre 5, Tableau OGBIC03

(2022)**ZONES LIBRES****OGBA04**Tableau transmis pour la campagne fiscale mars [2022](#).

Ce tableau est détaillé dans le Volume 3B Chapitre 5, Tableau OGBIC04

(2022)**MODE DE FAIRE VALOIR – DUREE DE TRAVAIL
DES SALARIES - MAIN D'ŒUVRE DE
L'EXPLOITATION – S.A.U.****OGBA05**Tableau transmis pour la campagne fiscale [2022](#).

MODE DE FAIRE VALOIR	
	En ha
Terres en propriétés inscrites au bilan	
Terres en propriétés non inscrites au bilan	
Option pour l'inscription dans le patrimoine privé en E/I (1) oui - (2) non	
Fermage (UW tableau 2151 ter N - HE tableau 2139 BN)	
Mise à disposition de terres par les associés de la société	
Métayage (UX tableau 2151 ter N - HF tableau 2139 BN)	
DUREE DE TRAVAIL DES SALARIES	
	En nombre d'heures par an
Permanents	
Temporaires	
Saisonniers	
Apprentis	
MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION	
	En ETP (1)
Chefs d'exploitation (exploitant/exploitante), Entreprise individuelle	
Associés exploitants	
Associés non exploitants	
Aides familiaux	
Effectif conjoint	
SURFACE AGRICOLE UTILE	
S.A.U. (en ha avec 2 décimales)	

(1) Equivalent Temps Plein (indiquer 1 – 0,75 – 0,5 – 0,25 ou autre)

(2022)**PRODUCTIONS VEGETALES :
ASSOLEMENTS ET RENDEMENTS****OGBA06**

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2022.

Remarque : Les centres de gestions calculeront eux-mêmes les rendements à partir des quantités récoltées et de la superficie des productions.

Code de production	Libellés de la production Grandes Cultures	Surface en ha (2 décimales) (2)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Viticulture	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Arboriculture, maraîchage, SFP et autres cultures (à détailler)	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Total des surfaces exploitées en ha			

Code de l'unité	Libellés
HLT	Hectolitre
KGM	Kilogramme
TNE	Tonne
DTN	Quintal
NMB	Nombre d'unité

(2) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY et doit comporter 2 décimales. Elle est obligatoire et prendra la valeur :

HAR = Hectare

(2022)**PRODUCTION ANIMALES****OGBA07**

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2022.

PRODUCTIONS ANIMALES (Vaches laitières, vaches allaitantes, brebis, chèvres.....)						
Références	Libellés	Stock début En quantité (1a)	Ventes (1a)	Ventes (en €)	Stock fin En quantité (1a)	Stock fin (en €)
.....
.....
PRODUCTIONS ANIMALES (lait vendu, lait transformé, oeufs.....)						
Références	Libellés		Ventes (1b)	Ventes (en €)	Nb d'unités (ayant produit les quantités) (1a)	
.....	
.....	
<i>Si production hors sol, surface en m²</i>						

Les zones de références (RFF) ont été conservées pour préparer l'avenir et faciliter la mise en place d'une nomenclature plus exhaustive. Elle reste à définir tant dans son contenu que dans son mode d'application.

(1a) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire et prendra la valeur : NMB = Nombre d'unités

(1b) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire.

Code de l'unité	Libellés
LTR	Litre
HLT	Hectolitre
K6	Kilolitre
KGM	Kilogramme
TNE	Tonne
NMB	Nombre d'unité

(2022)**PREVENTION DES DIFFICULTES****OGBA08**

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2022.

Ce tableau est détaillé dans le Volume 3B Chapitre 5, Tableau OGBIC05

(2022)

BALANCE

Balance à transmettre obligatoirement

La mise en œuvre du message BALANC est basée sur le GUM BALANC de Niveau 2 version 4.00. Néanmoins certaines précisions permettant l'implémentation du message BALANC dans la procédure EDI-TDFC sont nécessaires et sont décrites dans le chapitre 5.1.1.3.

Elle ne permet de transmettre qu'une balance générale de fin d'exercice.

RAPPEL

La période de la balance doit correspondre à la période de déclaration fiscale transmise à l'administration fiscale. Il ne s'agit pas d'une balance de clôture ni d'ouverture. Les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas contenir de solde de début de période. En revanche les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas être soldés.

Si le progiciel n'accepte pas les montants négatifs, il doit être capable de transformer les zones des enregistrements concernés en sens contraire. Ces mouvements et soldes sont calculés sur une période (indication des soldes de début de période) en ne prenant pas en compte les écritures de simulation et les écritures en cours de saisie (notion de brouillard).

La balance doit obligatoirement comporter les soldes de début de période et les soldes fin de période

Le solde initial, mouvements débit, mouvements crédit, solde final doivent être impérativement renseignés. Les soldes à nouveau ou de début de période ne font pas partie des mouvements de la période. Seuls, les comptes collectifs peuvent recevoir un double solde.

(2022)

LA CASE NEANT

La case à cocher Néant est présente dans un tableau qui est obligatoirement à transmettre mais dans lequel, dans certains cas, il peut ne rien avoir à y faire figurer. Dans ce dernier cas, le tableau sera transmis uniquement avec la case Néant cochée.